

■ COUSANCE

Conseil communautaire Porte du Jura : les compétences attribuées

Le premier conseil de la communauté de communes Porte du Jura s'est déroulé le 1^{er} février à la salle de la Grenette. Christian Buchot, président, a attribué les compétences de chaque vice-président et annoncé le montant de leurs indemnités. Le président percevra 1 864,34 € bruts, ses adjoints 788,95€ bruts. Daniel Blanchon, maire d'Augisey, ainsi que d'autres élus, ont estimé que l'assemblée pourrait réaliser des économies d'environ 20 000 € en une année, si chacun des onze élus diminuait le montant de ses indemnités (2 % du budget de fonctionnement).

Le président a rappelé que les sommes indiquées sont en brut et correspondent aux indemnités kilométriques d'un vaste territoire et à un investissement personnel important de chacun. Lui-même, dit-il, devra réduire son activité professionnelle afin de mener à bien sa fonction. Les propositions ont été approuvées avec 24 voix pour, 7 voix contre, et 19 abstentions.

Les compétences de chacun ont été attribuées ainsi que l'organisation des services. Entre autres : Christian Buchot, président : ressources humaines, transfert de charges ; Claude

Gréa : finances, fiscalité, économie ; Nathalie Colonozet : tourisme, patrimoine ; Michel Ganneval : assainissement, urbanisme, Scot ; Philippe Chavane : actions culturelles et animations ; Fernand Fournier : action sociale, logement, cadre de vie ; Michel Perret : activités sportives, équipements, bâtiments communautaires, accessibilité ; Lilian Pillon : affaires scolaires, périscolaires, extrascolaires, ados ; Yves Serrière : voirie, eau potable, gens du voyage ; Emmanuel Klinguer : communication, haut-débit, événements, aménagement de l'espace ; Jean-Pierre Guillem-

ney : ordures ménagères, environnement, Gemapi, agriculture.

En ce qui concerne l'organisation, le bureau du président est à Beaufort ainsi que les services administratifs et la coordinatrice enfance. Les services techniques restent à Saint-Amour avec une antenne prévue à Beaufort dans les locaux de la Siea. La coordinatrice ainsi que les services culture, tourisme et communication sont regroupés à Saint-Amour.

Le prochain conseil communautaire aura lieu mardi 3 mars pendant lequel les comptes administratifs seront votés.